

MARBOUÉ



PEPPONE ET DON CAMILLO À MARBOUÉ



Au XIX^e siècle, la cloche était un objet béni, elle était nécessaire pour sacrifier la mort. La presse cléricale ne cessait de manier l'ironie à l'égard de ces libres penseurs qui désiraient qu'elle sonne leur décès. Les catholiques invoquaient l'histoire des cloches. Ils rappelaient que le curé était le seul régulateur des sonneries des cloches. A lire les règlements signés au lendemain de la loi de 1884, les mariages et les enterrements civils ne figurent pas sur la liste des sonneries dont le maire a l'initiative. Au cours des premières années du siècle, le ton se durcit. Les maires déclarent qu'ils continueront de sonner les mariages et les enterrements civils malgré l'interdiction de la préfecture. Le ton est donné.

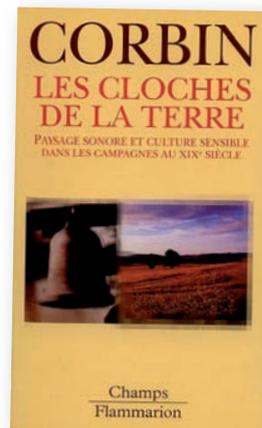
A cette époque le maire de Marboué « franchement républicain », au dire du sous-préfet de Châteaudun – adopte une certaine attitude. C'est ce que décrit Alain Corbin magistralement dans son livre *Les Cloches de la terre* (Éditions Flammarion).

« Selon le maire la masse de la population de sa commune est indifférente ou anticléricale. Elle supporte toute l'année le son de cloches abusives, imposées par le clergé. Elle souhaite d'autant plus vivement que le glas soit sonné pour tous les décédés. Il s'agit d'ailleurs d'un usage local. En outre, la commune est très vaste ; si la cloche reste muette, la majorité des habitants de Marboué ignorent le décès de leur concitoyen. Dans l'Eure-et-Loir, le désir de sonner les enterrements civils n'émane pas, à en croire le maire, d'une poignée de libres penseurs ; il traduit les attitudes profondes des communautés villageoises.

Pour empêcher tout éventuel coup de force de la municipalité, le curé de Marboué a enlevé le battant de la grosse cloche. Qu'à cela ne tienne, le maire sonne les enterrements civils avec la petite ; puis,

de guerre lasse, il fait changer la serrure du clocher (12 mai 1907). Le curé prépare sa réplique, et triomphe : « Comme je ne peux plus arriver aux cloches, écrit-il, je tâche de rester maître des cordes. Par conséquent, je ferme et barricade solidement les portes ». Le maire ne peut donc pas sonner, le 16 juillet, l'annonce d'un enterrement civil. La réplique du magistrat ne se fait pas attendre : le 21, il décide, par arrêté, que la porte de l'église « communale » doit rester ouverte de six heures du matin à six heures du soir en été et de sept heures à quatre heures en hiver. En vertu de cet arrêté, la municipalité (9 août) fait sauter les serrures, les clenches et les verrous de l'église ; elle pense ainsi empêcher le prêtre de fermer. Le 9 septembre, le curé fait réinstaller, à ses frais, une serrure sur la porte du sanctuaire. Le 13, la municipalité arrache cette nouvelle fermeture. Le 2 décembre, le curé, fier de son astuce, décrit sa nouvelle tactique : « je barricade simplement

la porte avec quelques bancs et une barre de fer ». Il triomphe trop vite : le garde champêtre, aidé d'un ouvrier, force la porte, sur ordre de la municipalité... »



ÉDITO

UNE ANNÉE 2013 PROPICE À LA RÉFLEXION

Cette année j'ai voulu, dans ce nouveau bulletin, rappeler les nombreuses évolutions que nous avons connues dans la commune depuis 1995, date à laquelle vous m'avez confié les clés de la Mairie.

C'est un travail de longue haleine que nous avons mené pendant 18 ans avec les adjoints et les conseillers successifs qui m'ont accompagnés. Nous ne pouvons que collectivement nous féliciter du nouveau visage donné à la commune tant en aménagements qu'en services.

Cette période a notamment vu la requalification du cœur de la commune. Cela s'est traduit par :

- l'extension et la rénovation de la Mairie et l'ouverture de la bibliothèque dans la Maison Pottier,
- la création de l'accueil de loisirs, « Maison Charles Sandré » et son espace de jeux,
- la rénovation complète de l'école élémentaire et de nombreux travaux à la maternelle,
- l'ouverture de la crèche « LA NOUVELLE VAGUE » par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.

Tous ces bâtiments sont maintenant reliés sur le même site par des accès piétonniers sécurisés avec l'extension du parking de la salle des fêtes et l'aménagement de l'allée du verger. La modernisation de ce centre de vie se poursuit avec la rénovation engagée de la salle des fêtes.

C'est bien l'ensemble des habitants, tant des hameaux que du bourg, qui peuvent ainsi profiter de l'évolution de nos services.

La remémoration de nos actions me permet de prendre conscience de l'activité intense et du temps personnel fourni par l'ensemble des conseillers municipaux bénévoles au service de la commune (seul le Maire et les adjoints reçoivent une indemnité). Cela permet également de mettre en valeur le travail fourni par le personnel communal dévoué à notre commune.

Il reste à faire dans de nombreux domaines, diriez-vous, j'en suis tout à fait conscient. Aussi je reste à l'écoute de tous ceux qui souhaitent nous apporter une contribution constructive.

D'ailleurs dans un an, en mars 2014, le conseil municipal sera renouvelé. Cette année 2013 est donc propice à la réflexion, aux échanges et aux débats sur les futures évolutions communales et intercommunales.

De forts enjeux s'ouvrent aujourd'hui sur l'avenir des communes. Quels rôles, quelles fonctions auront-elles encore demain ? Comment faire toujours mieux, sans augmenter nos charges (et nos impôts) ? Comment faire pour rassembler nos énergies au sein d'entités intercommunales plus grandes, sans perdre notre proximité et notre indispensable qualité de vie ?

Vous êtes tous concernés par ces enjeux. Aussi j'encourage tous ceux et celles qui ont le sentiment de pouvoir être utiles à leurs concitoyens et à la vie municipale, de venir participer à nos discussions, à apporter leurs compétences et à réfléchir au sens à donner à leur engagement en mars 2014.

A la lecture de ce bulletin, vous découvrirez également toute notre actualité communale, tout le dynamisme de nos associations et autres activités économiques.

A vous tous chers lecteurs, avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons une excellente année 2013 et comme à l'image de notre photo de couverture :

« *savoir glisser sur les difficultés pour y trouver plaisir* »



Bulletin municipal n° 30
Janvier 2013

Directeur de la Publication
Serge FAUVE

Rédacteurs :
Serge FAUVE,
Dominique GUERTON,
René BERCY,
Pascal TOUSSAINT,
Sylvie DUBREUIL,
Hervé FABRE,
Alice DE KONINCK,
Lydie PLESSIS,
Magali LABIA

Conception et réalisation
LG COMPO
02 37 44 94 50

SOMMAIRE

Histoire	2
Vie de la commune	4
Vie pratique	7
Marboué, une commune qui bouge	10
Vie économique	14
Enfance et Jeunesse	16
Travaux	18
Associations	20

▷ LA PISCINE BÉNÉFICIE DES QUELQUES JOURS DE CANICULE DU MOIS D'AÔÛT



Les vacanciers ont boudé la piscine avec un mois de juillet qui n'a pas été vraiment ensoleillé.

Les fortes chaleurs du mois d'août ont changé la donne. Ce beau temps a incité les baigneurs et les visiteurs à venir se détendre à la piscine.

Cette saison piscine a totalisé le plus grand nombre d'entrées depuis quatre ans avec plus de 6 000 entrées payantes auxquelles il faut ajouter la fréquentation gratuite des jeunes de moins de 14 ans résidants dans la Communauté de Communes Des Plaines et Vallées Dunoises.



MAISONS FLEURIES

Marboué veut rester une ville fleurie. Comme chaque année, la commune organise le concours des maisons fleuries. Une invitation pour les Marbouésiens à embellir jardins, balcons ou terrasses.

La municipalité relance chaque année ce concours communal des maisons fleuries. Elle encourage les Marbouésiens à embellir leur cadre de vie et contribuer à l'embellissement de notre commune. Le concours, gratuit et ouvert à tous et propose quatre catégories :

- les maisons avec un jardin visible de la rue,
- les maisons avec décor floral installé sur la voie publique,
- les maisons avec balcon ou terrasse,
- les fermes fleuries.

Jusqu'au vendredi 31 mai, chaque Marbouésien peut s'inscrire auprès de la mairie. Alors n'attendez plus, tous à vos binettes pour devenir lauréat du concours des maisons fleuries 2013.

HONNEUR POUR LES COMBATTANTS TOMBÉS POUR NOTRE COMMUNE

Le 15 septembre, une cérémonie s'est déroulée avec la participation de l'association du 39th Infantry Transportation Detachment (ITD) commémorant la libération de Marboué en 1944. Une cérémonie à la mémoire de ces héroïques combattants Français et Américains tombés pour la liberté de notre commune. Un franc succès lors du passage des véhicules et chars de la Seconde guerre mondiale, conduits par des hommes en uniforme militaire de l'époque.



LE CIRQUE FAMILIAL MARLON HART...

s'est produit à Marboué au mois d'avril. Le convoi composé de lamas, dromadaires, chameaux, chevaux, compagnons à quatre pattes de la famille Hart ainsi que de nombreux animaux exotiques ont attiré les familles, avides de voir un zoo ambulancier venir jusqu'à eux.. Au vu des visages illuminés, les représentations ont émerveillé petits et grands. Un grand événement : la naissance d'un bébé buffle sur la commune.



UNE GRAINE, DES FLEURS... NOUS VOUS L'OFFRONS

FLEURISSONS LES MURS DE NOTRE QUARTIER... pour limiter le désherbage et embellir notre cadre de vie. Participez vous aussi à cette démarche en semant des graines spéciales « pied de mur » pour fleurir et mieux accepter la végétation spontanée sur la voirie. Un sachet de graines (contenant 17 espèces dont 5 vivaces) vous est offert par la commune avec la collaboration d'Eure-et-Loir Nature. Ces sachets sont disponibles en mairie.

LE LOTISSEMENT DE LA « REMISE SAINT-MARTIN »

Il ne reste plus que quelques terrains...

Grille de prix et disponibilités des terrains de la tranche 1

N° LOT	SURFACE EN M ²	TOTAL PRIX NET
04	757	41 635 €
A5	658	42 770 €
B3	539	35 035 €
D1	856	55 640 €
D2	505	32 825 €
E2	588	38 220 €



Pour tout renseignement ou réservation, contactez la mairie au 02.37.45.10.04 ou la S.A.E.D.E.L au 02.37.33.31.81

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

23 Janvier

► LOYAL Zia

03 Mai

► BECHEREAU Jade

13 Mai

► LI Raphaël

15 Mai

► LORIEUX Maxence

27 Mai

► BEAUSERGENT Manoë

01 Juin

► DEHAULT Cléo

29 Juillet

► RENOUILLOU Lilou

18 Septembre

► THIROUARD Maël

23 Septembre

► CADRECHA TERRIEN Sandro

29 Septembre

► DEROUINEAU Mayron

22 Novembre

► RAPICAULT Eliott

27 Novembre

► CORNEAU Maëlan

19 décembre

► FEDON Théophile

MARIAGES

28 Avril

► KAUFFMANN Julien et AUBE Mayline

16 Mai

► LECOMTE Emmanuel
et DELTA Véronique

19 Mai

► DEROUINEAU Mathieu
et NASSIH Guënaelle

02 Juin

► DELORME Daniel
et DESCHARREUX Annie

09 Juin

► KONIGSHOVEN Ingo
et MELET Elodie

DÉCÈS

21 Février

► JOHANNEAU épouse CHABROL
Madeleine

17 Mars

► RENAULT Lucien

20 Avril

► JUNDZIEL Wladislaw

27 Avril

► PRADE épouse BEAUREPAIRE Denise

05 Juillet

► CHAURIN Gérard

12 Août

► LANGLOIS Pierre

18 Août

► BOUHOURS épouse BADIÈRE Gabrielle

► PETITES NOUVELLES SUR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX...

Le contrat CUI de Sandra Serreau, employée au service entretien avec surveillance de cantine a été renouvelé. Quant à Judicaël de Meersman, employé au service technique, le CUI a fait place à un CDD d'une durée de 6 mois.

Diane Bellanger, occupant un poste d'animatrice au centre de loisirs est définitivement embauchée après un contrat CAE de 2 ans.

Jean-Marie Toussaint est maintenant référent de l'organisation du planning des employés affectés aux services techniques.

► VISITE DES HAMEAUX

Le 1^{er} septembre 2012, le Maire et son équipe municipale sont allés à la rencontre des habitants des hameaux.

Cette visite a permis à chacun d'émettre des remarques, poser des questions ou formuler des demandes. Quelques unes de ces requêtes ont déjà pu aboutir :

- remise à niveau d'une tranchée sur la route d'Anouillet,
- sécurisation du puits et nettoyage des caniveaux au Tronchet,
- rebouchage des trous sur la route du lieu dit « Les Brosses » et chemin de Thuy,
- échange de l'horloge par l'entreprise BLOT pour l'éclairage d'Anouillet (compétence de la CCPVD).

Toutes les observations des habitants ont été prises en compte lors de cette rencontre et des aménagements seront poursuivis en 2013.

LE LOCAL SOCIO-CULTUREL A PRIS VIE

L'aménagement du local socio-éducatif et culturel s'est terminé le 16 février. Déjà, les premières expositions ont pu voir le jour.

EXPOSITION SUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Le samedi 17 mars et le dimanche 18 mars, l'association les Amis de Saint-Jacques d'Eure-et-Loir, avec la collaboration de M. Roger Guinebert ont présenté des expositions, des projections sur Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle « en passant par Marboué ».

Comme vous le savez probablement, le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle passe sur le territoire de notre commune. Nous avons décidé de le

matérialiser en balisant le parcours de coquilles jaunes et bleues normalisées par le Conseil de l'Europe (voir photo).



Mosaïque sur le mur de la Maison Pottier.



EXPOSITION DE TABLEAUX DE MONIQUE FAUVE

Les samedis et dimanches 9-10 et 16-17 juin, expositions des chefs-d'œuvres de Monique FAUVE, présidente de l'association de l'Atelier Prend l'Air. Les visiteurs ont admiré les peintures ainsi mises en valeur.



JOURNÉE TERROIR

Le 30 septembre, lors de la Journée Terroir, c'est l'Atelier Prend l'Air qui vous a fait découvrir les œuvres de ses élèves.

Cet espace est à votre disposition pour exposer vos œuvres. Il vous suffit de contacter la Mairie.

LE « GRAND CHEMIN » EN EURE-ET-LOIR



2 trajets se rejoignent à Chartres : celui venant de Paris, sur lequel marchent (ou roulent à vélo) les pèlerins venus du Nord de la France et de l'Europe, et celui de Rouen, qu'empruntent beaucoup de Normands et d'Anglais. Ensuite, le chemin descend vers le Sud, en direction de Marboué, Châteaudun, Cloyes, Vendôme et Tours.

INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE



Dans le cadre de son schéma départemental de la lecture, le Conseil Général d'Eure-et-Loir a mis en place un plan d'informatisation en réseau des bibliothèques. Ce plan permet d'offrir aux bibliothèques du département un soutien technique et financier.

Concrètement, cela consiste en l'acquisition d'un poste informatique pour mettre en place un système de codes barres sur les livres et une carte propre à chaque utilisateur. Vous pouvez aussi commander vos livres directement de chez vous.

Aussi, grâce au réseau Céliéno déployé sur le territoire eurélien via des technologies Haut Débit (Boucle Locale Radio), la bibliothèque a bénéficié d'un haut débit soit 6 mégas. Les horaires d'ouverture restent inchangés : le mercredi de 15 h à 17 h et le vendredi de 16 h à 18 h 30, à la Maison Pottier.

LE TOURISME SOUS DÉPLIANT

Depuis le mois de juin, la mairie met à disposition un dépliant résolument tourné vers le tourisme valorisant nos lieux de détente, de divertissement, de séjour et de restauration. Notre objectif est de garder quelques jours de plus les touristes de passage (camping caristes par exemple) et de les inviter à fréquenter notre piscine, nos chemins et nos commerces.



QU'ON SE LE DISE

UN BRUIT TROP CONFIRMÉ SE RÉPAND SUR LA TERRE (VOLTAIRE)

L'arrêté préfectoral n°2012247-0004 du 03 septembre 2012 relatif au bruit stipule que :

– sur la voie publique et dans les lieux publics sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs,
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles à l'emploi de haut-parleurs peuvent être accordées par le Maire, lors de circonstances particulières, telles que fêtes, manifestations commerciales ou sportives. Une demande préalable doit être déposée à la mairie, au moins 1 mois avant le début des manifestations.

– Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles et pour une durée limitée peuvent être accordées par le préfet s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

RÉGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

L'arrêté préfectoral du 02 juillet 2012 intégrant la circulaire du 18 novembre 2011, stipule :

Le brûlage des déchets ménagers ou issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage ou de débroussaillage, produits par les entreprises d'espace verts, les ménages et la commune, est interdit depuis le **1^{er} janvier 2012** sur l'ensemble de l'Eure-et-Loir.



Une demande préalable doit être déposée auprès de la préfecture au moins 2 mois avant.

– Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses... ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- ▶ les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

– Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage , y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

– Toutes les précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

– Les exploitants d'établissement diffusant à titre habituel de la musique amplifiée, à l'exclusion des salles dont l'activité est réservée à l'enseignement de la musique et de la danse, au sens de l'article R.571-25 du code l'environnement, doivent faire établir l'étude de l'impact des nuisances sonores prévue à l'article R.571-29 du code de l'environnement.

▶ INTERNET : JUSQU'À 12 MBPS À MARBOUÉ

Il est bon de rappeler que la Boucle Locale Radio permet une meilleure couverture par l'Internet haut débit. Aujourd'hui le réseau Céliéno donne la possibilité au plus grand nombre d'accéder à Internet Haut Débit. Ils agissent directement au cœur de la fracture numérique en équipant le territoire eurélien d'une technologie hertzienne appelée Boucle Locale Radio ou BLR. Pour plus d'informations ou pour savoir si vous êtes éligibles à la BLR ou pour tester votre accès Internet, vous pouvez consulter www.celieno.fr.

Sachez qu'avec la BLR vous pouvez bénéficier d'un accès Internet illimité jusqu'à **12 Mbps** en réception et **4 Mbps** en émission, de la téléphonie et d'un forfait adapté à vos besoins. De plus, vous avez le choix de l'opérateur :

• **Alsatis** (0 811 955 910)
www.alsatis.com

• **Ozone** (0973 01 1000)
www.ozone.net

• **Telwan** (02 43 829 782)
www.telwan.fr

• **Wizeo** (01 83 35 35 35)
www.wizeo.fr

Alors n'attendez plus et prenez connaissance de vos possibilités en naviguant sur le site de céliéno ou par téléphone au 02.37.91.80.90.

▶ LA GENDARMERIE MET QUELQUES CONSEILS EN LIGNE POUR PREVENIR LES ACTES DE DELINQUANCES

Des fiches d'information destinées à expliquer aux commerçants, aux chefs d'entreprises et aux administrés, les notions élémentaires de la « prévention situationnelle » pour se prémunir contre toute forme de malveillance existent.

Consultez le site www.referent-surete.com et découvrez les fiches conseils qui permettent d'agir de manière préventive contre la délinquance.

LE VSR, VÉHICULE DE SURVEILLANCE DU RÉSEAU, LE NEZ DE GRDF

GrDF consacre 1 million d'euros par jour pour assurer la sécurité du plus long réseau de distribution de gaz naturel en Europe. Au quotidien, le Véhicule de Surveillance du Réseau de GrDF circule à titre préventif. Doté de huit capteurs ultrasensibles, il est capable de détecter la moindre particule de méthane (principal composant du gaz naturel) présent dans l'air.

Ces capteurs, 20 fois plus puissants que le nez humain, aspirent l'air ambiant, en « reniflant » la chaussée sur 8 mètres de large.

A 40 km/h, le « nez » de GrDF parcourt ainsi les chaussées où sont enterrées les canalisations, reniflant le bitume à la recherche de la moindre micro-fuite potentielle sur le réseau.

Les informations recueillies par les capteurs sont analysées grâce à un ordi-



nateur de bord équipé d'un détecteur optique à cellule laser. En cas de détection de présence suspecte de méthane, un bip sonore avertit le technicien, une série d'analyses complémentaires est engagée et, au besoin, une équipe d'intervention est appelée.

Cette année, le VSR a circulé dans la commune de Marboué et les capteurs ont vérifié les 7 km de réseau de distribution de gaz naturel, sans détecter la moindre anomalie.

► LES CONTACTS UTILES :



- **Le dépannage 24H/24 - 7 jours/7**
Une odeur de gaz, un manque de gaz...

Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures éditées par les fournisseurs et sur le site de GrDF www.grdf.fr

N° Vert : 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- **L'accueil Gaz naturel Raccordement et conseils**

Ce service conseille et accompagne les clients dans la réalisation de leurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel. Ceci sur l'ensemble de la région Auvergne Centre Limousin. Il est également chargé de promouvoir les usages du gaz naturel.

N° Cristal : 09 69 36 35 34 (appel non surtaxé).

► ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET GRATUIT : L'EFFACEMENT DIFFUS !

Lors des périodes de grand froid, les besoins des foyers aux heures de pointe dépassent la production d'électricité française. La société **Voltalis** propose une solution profitable à tous : l'effacement diffus.



Il s'agit de boîtiers installés gratuitement dans les foyers ayant un chauffage électrique permettant de suspendre momentanément l'alimentation des appareils de chauffage dans les moments creux de la journée.

Le confort reste le même mais le foyer réduit ainsi sa consommation de 15 % et donc sa facture, participe à l'équilibre du réseau et réduit de 30 % les émissions de CO₂. Déjà 2 000 personnes sont équipées en Eure-et-Loir.

Pour plus de renseignement ou contact :

<http://www.sde28.fr/component/content/article/108-voltalis-vous-propose-deconomiser-lenergie>

VIDANGES GROUPÉES

La Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises a mis en place un service de vidanges groupées pour faire bénéficier de tarifs réduits à ses usagers. Les demandes de vidange des installations d'assainissement telles que les fosses septiques ou fosses toutes eaux sont enregistrées à la mairie

de Marboué et transmises à la CCPVD qui les regroupe. Par la suite, la mairie de Marboué communique aux inscrits les dates retenues pour le passage, en accord avec la Vendômoise d'Assainissement Foucher (VAF).

Pour connaître les tarifs, il suffit de contacter la mairie (02 37 45 10 04).

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS JARDINS



MARBOUÉ : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SANS PESTICIDES

Les produits sont dangereux. Ils détériorent la qualité des eaux de rivières et représentent un coût élevé pour la collectivité

Il n'existe pas de techniques alternatives miracles. La commune va petit à petit changer d'aspect et d'ambiances paysagères.

La communication est un volet incontournable pour expliquer aux habitants ce changement paysager qui est la conséquence d'une évolution des pratiques d'entretien plus respectueuses de la santé des personnes et de l'environnement.

Un livret est disponible en mairie pour découvrir les gestes quotidiens pour jardiner dans le respect de la nature et léguer une terre vivante aux générations à venir.

Site à consulter <http://www.cdpne.org> .



MÊME PRIX PARTOUT POUR VOS LOISIRS

Les avantages destinés aux jeunes s'élargissent à toute la population de la communauté de communes des plaines et vallées dunoises (ccpvd)

ÉCOLES DES ARTS DE CHÂTEAUDUN (MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES)

Les résidents de la CCPVD qui fréquentent les écoles des arts de Châteaudun payent le tarif appliqué pour les habitants hors ville de Châteaudun et Communauté de Communes du Dunois. Cela engendre un coût supplémentaire pour les familles. Nous vous rappelons que La CCPVD rembourse la différence entre les deux tarifs après avis de la commission des affaires culturelles. Afin de pouvoir bénéficier d'un remboursement, les familles doivent adresser un courrier à la CCPVD en joignant le reçu de règlement et un Relevé d'Identité Bancaire.

CARTE JEUNES DUNOIS

La carte Jeune Dunois s'adresse à tous les jeunes demeurant sur le territoire de la Communauté de Communes des

Plaines et Vallées Dunoises, âgés de 6 à 26 ans, n'étant pas scolarisés à Châteaudun ou n'y travaillant pas.

Tout jeune souhaitant acquérir la Carte Jeune Dunois doit se présenter à la mairie de Châteaudun au service Vie Scolaire Jeunesse muni :

- d'un justificatif signé par le Maire de sa commune attestant de son domicile,
- d'une photographie d'identité
- et de 2,24 € (tarif 2012)

La CCPVD prend en charge les réductions des services utilisés par les jeunes (piscine, cinéma, médiathèque, musée, saison culturelle).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la CCPVD au 02 37 45 05 14.



OSEZ ROMPRE LE SILENCE, NE RESTEZ PAS SEUL FACE À LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'association Départementale **FRANCE ALZHEIMER 28** est une association qui vous accompagne et vous soutient dans la maladie.

SES MISSIONS

- représentation des familles et des malades auprès des diverses instances
- sensibilisation des professionnels de santé et des pouvoirs publics
- accompagnement des familles et des malades

- aide et orientation au diagnostic de la maladie d'Alzheimer
- écoute et soutien des familles en particulier de l'aidant

POUR TOUT CONTACT

Centre Hospitalier Henri Ey
32 rue de la Grève
28800 BONNEVAL
02.37.96.95.04
06.50.79.92.00
France.alzheimer28@orange.fr

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ, C'EST POSSIBLE AVEC LA TÉLÉASSISTANCE PRÉSENCE VERTE

Présence Verte, comment ça marche ?

1- APPEL

D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute qui fonctionne 24H sur 24 et 7 jours sur 7.

2- DIALOGUE

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.

3- INTERVENTION ET SECOURS

Présence verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

► UN ESPACE INFO-SERVICE POUR LES SENIORS OUVRE À CHÂTEAUDUN

Un nouvel Espace Seniors info-services a ouvert ses portes sur le territoire du Dunois-Beauce.

Situé en centre-ville de Châteaudun, place du Cap-de-la-Madeleine, ce lieu est dédié aux seniors et à leur entourage.

Une équipe de professionnels est présente pour les renseigner, les aider et les accompagner dans leurs démarches, comme par exemple les services et aides au maintien à domicile ou la recherche d'un établissement de retraite. Ses principales missions :

- Aide au maintien à domicile
- Perte d'autonomie
- Guider les personnes âgées et leur entourage dans la recherche d'un établissement
- Renseignements sur les aides financières possibles
- Suivi et accompagnement
- Animation et écoute

Parce que l'aide aux personnes âgées est l'une des principales compétences des Départements, le Conseil général d'Eure-et-Loir a à cœur de leur rendre la vie plus facile.

Espaces Seniors info-service
du Dunois Beauce
3 place Cap de la Madeleine
28200 CHATEAUDUN
Tél. : 02 37 94 05 93

Notre équipe vous accueille :

- Le lundi : de 13h30 à 17 h30
- Les mardis et jeudis : de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 9 h à 12h30



Contact :

Tél : 02 37 30 45 45

Adresse : Présence Verte

Eure et Loir

5 rue Chanzy 28037 CHARTRES Cédex

Site internet : www.presenceverte.fr

Courriel : pv28@presenceverte.fr



Le Conseil Municipal en 1995



Le Conseil Municipal en 2001



Le Conseil Municipal en 2008

**ENFANCE / JEUNESSE : DES SERVICES
 POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET
 DE LEURS PARENTS**

- 1996 *Création de la garderie péri-scolaire*
- 1998 *Ouverture des Ateliers du mercredi*
- 1999 *Abribus dans les hameaux*
- 2000 *Création de la porte de l'an 2000 (3 piliers à l'Espace Loisirs des Fontaines pour le 3^{ème} Millénaire)*
- 2001 *Plantation des arbres des naissances de l'an 2000, des végétaux d'essences locales*
- 2002 *Acquisition du car scolaire*
- 2003 *Accueil périscolaire, création de nouvelles activités :*
 - *les ateliers du mercredi hors vacances scolaires*
 - *les ateliers des vacances pendant les vacances scolaires*
- 2005 *Mise en place du bâtiment modulaire (bungalow) pour les ateliers et accueil périscolaire*



1998 Ouverture des Ateliers du mercredi



2001 Plantation des arbres des naissances de l'an 2000



2009 Création du Conseil Municipal Marboué Jeunes et Ados



2008 Transformation du bâtiment de la Poste en centre multi accueil (crèche)

- 2007 *Restructuration du bâtiment (ancien presbytère), appelé aujourd'hui « Maison Charles Sandré » pour l'accueil périscolaire et centre aéré*
- 2007 *Ouverture d'un accueil de loisirs au mois d'août (en complément de juillet) à la Maison Charles Sandré par la Communauté de Communes Des Plaines et Vallées Dunoises*
- 2008 *Réalisation d'un terrain bi-cross à l'Espace Loisirs des Fontaines et d'un terrain de pétanque*
- 2008 *Transformation du bâtiment de la poste en centre multi accueil (crèche), par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises*
- 2008 *Création du plateau sportif devant la Maison Charles Sandré*
- 2009 *Ouverture de l'accueil de loisirs du mercredi toute la journée*
- 2009 *Création du Conseil Municipal Marboué Jeunes et Ados*
- 2010 *Animation sportive en milieu rural en collaboration avec le Conseil Général, via l'UFOLEP (au stade)*
- 2012/ *Restructuration du restaurant scolaire*

2013

18 ANS DE MODERNISATION DE LA COMMUNE

NOUVEAUX ESPACES PUBLICS : UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ

- 1996** Acquisition de terrains pour le futur « l'Espace Loisirs des Fontaines »
- 1999** Acquisition d'un bâtiment n° 12 rue du Docteur Péan pour la future bibliothèque
- 2001** Installation des tables de pique-nique ainsi qu'un panneau d'informations à l'Espace Loisirs des Fontaines
- 2003** Acquisition d'une parcelle de 1 535 m² derrière la salle des fêtes pour la future Allée du Verger
- 2004** Construction des sanitaires et d'une aire de stationnement pour les camping-cars avec une borne, rue Croc Marbot
- 2005** Extension du parking de la salle des fêtes et ouverture sur la rue du Docteur Péan
- 2006** Rénovation du lavoir
- 2006** Création d'une allée verte à vocation piétonne dénommée « Allée du Verger » entre la RN 10 et la rue de l'Église
- 2008** Acquisition du terrain situé après les sanitaires pour agrandir le parking camping-car
- 2008** Acquisition de la maison située au 23 rue du Docteur Péan pour démolition
- 2009** Évolution de l'Espace Loisirs des Fontaines : nouveaux jeux, tables de pique-nique supplémentaires, allées...
- 2010** Démolition de la maison située 23 rue du Docteur Péan permettant une meilleure visibilité, projet d'aménager une halle dans le cadre de l'opération « politique des cœurs de village » et création de places de parking
- 2010** Création d'une allée piétonne le long de la RN 10 pour desservir la Zone d'Activité
- 2013** Début de l'aménagement de la halle



2001 Aménagement de l'Espace Loisirs des Fontaines



2006 Création de l'Allée du Verger



2006 Rénovation du lavoir

L'ÉVOLUTION DU PERSONNEL COMMUNAL

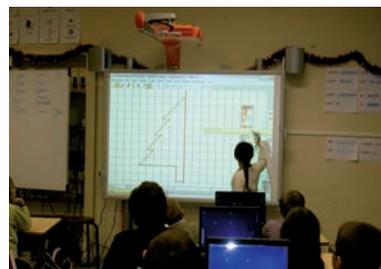
	1995	2012	ÉVOLUTION
ENTRETIEN DE LA COMMUNE	3 employés	4 employés	Nouvelles charges : – entretien du stade, auparavant effectué par des bénévoles – gestion de la piscine, jusque là gérée par la SAM – entretien d'espaces verts supplémentaires: lotissements, autour de la salle des fêtes, Espace Loisirs, – nombreux parterres créés lors des aménagements de voirie...
CENTRE DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	0 employé	2 employés	– Création de l'ensemble des services d'accueil – Respect des obligations réglementaires sur le taux d'encadrement
CANTINIÈRE	1 employé	1 employé	Le nombre d'enfants accueillis est en croissance
ENTRETIEN DES LOCAUX + SURVEILLANCE CANTINE	1 employé	1 employé	Locaux supplémentaires : – agrandissement de la Mairie, – Maison Charles Sandré, – Maison Pottier, – local socio éducatif.
SECRÉTARIAT	2 employés Dont 15 heures par semaine au profit du syndicat mixte	3 employés	Augmentation : – des charges et contraintes administratives : marchés publics, réglementation, sécurité, dossiers projets subventions, facturation centre de loisirs, gestion administrative piscine... – des services communaux : périscolaire, accueil de loisirs, transport scolaire, piscine, lotissement...

ÉCOLES : UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

- 1996** Réaménagement complet des classes primaires et création de la BCD
- 2003** Réfection complète de la cour et installation de nouveaux équipements (jeux et sol amortissant) à la maternelle
- 2008** Plantation par la municipalité et les enfants de l'école d'un arbre à l'Espace Loisirs des Fontaines permettant de symboliser l'attachement du peuple français aux droits et devoirs définis dans la charte de l'environnement
- 2009** Remplacement des fenêtres et des portes « ouest » à la maternelle pour une meilleure isolation
- 2009** La commune adhère au plan « École Numérique Rurale » avec la mise en place du TBI (Tableau Blanc Interactif) à l'école élémentaire
- 2009** Inauguration de la fresque « les quatre-saisons » située dans la cour de l'école maternelle et réalisée par les enfants, les enseignantes et Estelle Dupen, artiste céramiste
- 2010** Acquisition du terrain situé entre l'école élémentaire et le parking de la crèche (et de l'accueil de loisirs) pour prévoir une éventuelle extension des écoles



2003 Installation de nouveaux équipements à la maternelle



2009 mise en place du TBI (Tableau Blanc Interactif) à l'école élémentaire



2004 Installation de nouveaux jeux à la piscine

LA PISCINE ET LE STADE : DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

- 1998** Clôture du stade Charles Reille
- 1999** Construction de nouveaux sanitaires à la piscine
- 2000** Mise aux normes des douches des vestiaires du stade
- 2004** Investissements ludiques et techniques pour la piscine : nouveaux jeux de plein air, jeux d'eau
- 2005** Mise aux normes du faux plafond du vestiaire avec isolation au stade
- 2007** Nouvel éclairage au stade
- 2009** Gestion de la piscine par la Municipalité en remplacement de la SAM qui ne souhaite pas poursuivre
- 2009** Création d'un abri-groupe, réaménagement de la berge, aménagement du local technique (local chlore, renforcement du système du recyclage et de la filtration) de la piscine
- 2010** Installation du bungalow au stade

CULTURE / VIE PRATIQUE : UNE VIE COMMUNALE PRÉSERVÉE ET ANIMÉE

- 2000** Extension de la mairie
- 2001** Ouverture de la bibliothèque dans la Maison Pottier (nom des ascendants de Mme MASSON, ancienne propriétaire, qui a cédé son bâtiment à un prix très intéressant)
- 2002** Première journée « Terroir »
- 2004** Création du Comité des Fêtes
- 2004** Création plan canicule
- 2006** Création du D.I.C.R.I.M (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- 2006** Ouverture d'un point poste au bar tabac « Le Gallia »
- 2010** Création du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- 2011** Démarche environnementale par la Municipalité avec la signature de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » avec Eure et Loir Nature
- 2012** Création du local socio-éducatif (à côté de la bibliothèque)
- 2012/** Informatisation de la bibliothèque
- 2013**



2000 Extension de la mairie



2001 Ouverture de la bibliothèque dans la Maison Pottier

18 ANS DE MODERNISATION DE LA COMMUNE

L'HABITAT : UN DÉVELOPPEMENT ANTICIPÉ ET MAÎTRISÉ

- 1995** Réalisation de la première tranche du lotissement « la Haie Marty » dont la construction de cinq pavillons par le Logement Dunois (première tranche de la rue des noisetiers)
- 1998** Nouvelle extension du lotissement « la Haie Marty » dont la construction de cinq pavillons locatifs (deuxième tranche de la rue des noisetiers)
- 2002** Acquisition d'une parcelle de 2 670 m², rue de la Gare pour viabilisation de parcelles à construire
- 2003** Acquisition d'une parcelle de 2 870 m², rue de la Gare pour viabilisation de parcelles à construire
- 2009** Viabilisation puis inauguration du lotissement « La Remise St Martin » réalisé avec la SAEDEL



1998 Extension du lotissement « La Haie Marty »



1997 Aménagement de la RN 10 et construction de la passerelle sur le Loir

LA VOIRIE : DES AMÉNAGEMENTS QUI EMBELLISSENT VOTRE CADRE DE VIE

- 1996** La rue de l'Église
- 1997** Construction de la passerelle sur le Loir
- 1997** Aménagement de l'Avenue du 15 août 1944, la N10, dans la traverse de la commune
- 1999** Rue des Petits-Champs
- 2000** Changement pour moitié des lampadaires rue Gallo-Romaine
- 2000** Extension de l'éclairage public au Plessis, à la Bertinière
- 2001** Rue Saint Martin
- 2003** Assainissement collectif à Villarmoy
- 2003** Éclairage public à Mortiers
- 2003** Rue Léon Provendier
- 2004** Rue Joseph Renault
- 2004** Abords de la mare de Villarmoy
- 2005** Rue de la Gare
- 2007** Aménagement au Tronchet (assainissement collectif, enfouissement réseaux et nouvelle voirie)
- 2010** Rue du Croc Marbot et rue de Mienne
- 2011** Rue Léon Provendier, 2^{ème} tranche

SÉCURITÉ : DES ÉQUIPEMENTS QUI NOUS PRÉSERVENT

- 1995** Restauration de la flèche de l'église
- 2000** Mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux : salle des fêtes, écoles, église
- 2000** Travaux d'étanchéité du château d'eau de la Chalandrière
- 2002** Réaménagement du virage « des Coudreaux » sur la N 10 par les services de l'État
- 2004** Aménagement du carrefour d'Anouillet (RD955) par le Conseil Général
- 2008** Aménagement du carrefour Villarmoy / Le Plessis, RD955 par le Conseil Général



1995 Restauration de la flèche de l'église

LA MAÎTRISE DU BUDGET

QUELQUES CHIFFRES CLÉS (en euros par habitant sur 2011)

	Commune	Moyenne des communes de même importance
charges de fonctionnement	491	581
produits de fonctionnement	573	741
encours de la dette	505	592
annuité de la dette	96	83
taux taxe d'habitation	9,70 %	11,35 %
taux foncier bâti	18,53 %	15,82 %
taux foncier non bâti (terres agricoles)	30,58 %	46,03 %

PROJET D'UNITÉ DE MÉTHANISATION TERRITORIALE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE D'ECOUBLANC



Depuis un an, l'entreprise Vol-V Biomasse étudie l'implantation d'une unité de méthanisation sur une parcelle de 20 000 m², située le long de la ligne de chemin de fer, de notre zone d'activité. Si cette étude a été initiée par Didier Huguet Maire de Châteaudun et Serge Fauve Maire de Marboué, le projet est maintenant approuvé par l'ensemble des membres du syndicat intercommunal qui gère la zone.

L'objectif de la société Vol-V Biomasse est de produire de l'énergie renouvelable en valorisant les matières issues de l'industrie agro-alimentaire et de l'agro-industrie (résidus de production), des collectivités (restes de repas, déchets verts), de déchets de supermarchés et de l'agriculture (paille, fumiers des élevages du secteur).

La centrale devrait ainsi produire plus de 3 000 000 m³ de biogaz par an. Il existe aujourd'hui 2 moyens de valoriser le biogaz produit :

- soit cogénérer ce biogaz avec un moteur pour produire à la fois de l'électricité, qui est vendue au réseau (équivalent à la consommation en électricité de 3 065 personnes) et de la chaleur sous forme d'eau chaude qui doit être valorisée auprès d'industriels et de collectivités situés à proximité (équivalent à la consommation en chaleur de 330 foyers) ;

- soit épurer ce biogaz pour ne garder que le biométhane et l'injecter dans le réseau de gaz naturel (équivalent à la consommation de 1 260 voitures parcourant 20 000 km par an).

Les conclusions des premières études orientent ce projet vers l'injection directe du biométhane dans le réseau de gaz naturel qui passe sur la zone d'activité.

En parallèle cette unité de méthanisation produira quelques 14 000 tonnes de digestat par an. Ce résidu du processus de méthanisation a vocation à être épandu comme amendement organique sur les terres agricoles, c'est pourquoi la société sera très vigilante sur la qualité de l'approvisionnement. Ce digestat sera redistribué aux agriculteurs qui approvisionneront l'unité, et ceux-ci bénéficieront d'un solde agronomique positif. C'est donc une véritable valeur ajoutée pour les agriculteurs compte tenu du prix actuel des engrais.

Une réelle synergie se crée ainsi entre les différents acteurs :

- les industriels et les collectivités trouvent pour leurs sous-produits organiques une solution locale de valorisation performante et respectueuse de l'environnement,
- les agriculteurs, outre les intérêts agronomiques obtenus à travers l'échange matière-digestat, participent

à un service pour la société : ils valorisent les matières des collectivités et des industriels

- les usagers, qu'ils soient habitants ou industriels, utilisent l'énergie renouvelable produite localement,

- le territoire dans son ensemble, à travers la création d'emplois locaux (entre 3 à 5 emplois sur le site et environ 3 à 5 emplois indirects pour la collecte et l'épandage), des ressources fiscales pour les collectivités, et environ 7 millions d'euros d'investissements initiaux par la société qui nous espérons profiteront aux entreprises locales.

Concernant les interrogations liées à la méthanisation, les risques sont minimes puisque le gaz n'est pas stocké sous pression et est introduit dans le réseau au fur et à mesure de sa production.

D'autre part, la méthanisation étant un processus de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène, les risques d'odeurs sont absents au niveau du process puisque la matière n'a pas de contact avec l'air.

En aval du process, le digestat est stabilisé et désodorisé par rapport à la matière fraîche (la méthanisation est d'ailleurs utilisée en Bretagne pour traiter les lisiers et ainsi fortement réduire les odeurs lors des épandages).

En amont du process, Vol-V Biomasse s'engage à mettre en place les équipements nécessaires à la réception (hall de stockage désodorisé, cuves fermées, etc.) adaptés en fonction de la nature des matières à méthaniser.

Enfin, au niveau des transports occasionnés, l'unité devrait engendrer entre 5 et 8 rotations de camions par jour ouvré en moyenne, ce qui entre tout à fait dans les transports prévus et acceptés par notre zone.

Ce site sera soumis à la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

RÉSEAU PRESTA-SANTÉ® A MARBOUÉ

L'entreprise Réseau Presta-Santé® est un véritable expert du système de santé qui garanti la continuité des soins entre l'hôpital et la ville en fournissant des prestations de services à domicile dans les domaines de la perfusion, la nutrition, la cicatrisation et la stomathérapie. **Alexandra DUBREUIL, infirmière diplômée d'État, a voulu mettre l'infirmière au cœur de la création d'entreprise en fondant Réseau Presta-Santé® basé à Marboué.** Son courage et la persévérance lui ont valu le prix de l'innovation et du développement lors du concours Féminin'Initiative en juin ainsi que le prix de la création d'entreprise lors de la cérémonie des trophées de la performance décernés en septembre pour la création de son entreprise Réseau Presta-Santé®.

Elle a précédemment travaillé dans des centres de soins et dans l'industrie pharmaceutique. Forte de cette double compétence, elle sait qu'il y a un chaînon manquant entre l'hospita-



lisation et les soins à domicile et crée son entreprise. Réseau Presta-Santé est donc une assistance médico-technique qui couvre de façon indissociable la fourniture du matériel médical (ex : pompes à perfusion), les prestations associées dans le cadre réglementé de la L.P.P.R qui régit notre système de remboursement de soins, la transmission des consignes de soins aux infirmières libérales, en passant par l'accompagnement psychologique du patient, 7 jours sur 7 et 24h/24. Un accompagnement aujourd'hui reconnu et très demandé.

UN SALON DE TOILETTAGE ET DE GARDIENNAGE À DOMICILE SUR MARBOUÉ DEPUIS MARS 2012



L'Animobile sillonne les routes d'Eure-et-Loir autour de Marboué, et vous propose un service de toilettage en camping car spécialement aménagé. Finies les pertes de temps, le salon vient à vous et toilette votre animal. Trouvez les mêmes prestations qu'en salon classique, au même prix (à partir de 40 €) ! Que diriez vous d'essayer ?



Natacha SALMON intervient sur rendez-vous, **du lundi au samedi de 9h à 17h** (dernière heure possible pour un rendez-vous), et sur un périmètre approximatif de 25 km autour de Marboué.

De plus, un service de garde est aussi disponible pour vous permettre de vous absenter sereinement. Que ce soit pour votre chien, chat ou NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie), dans un périmètre de 15 km de Marboué.

Pour plus d'informations et renseignements, appelez au **06.71.57.28.27** ou par e-mail : **natacha@lanimobile.fr**. Vous pouvez aussi consulter le site (très intéressant) : **www.lanimobile.fr**

Sachez aussi que des cartes de fidélité de toilettage sont disponibles en mairie.



► UN 2^{ÈME} BÂTIMENT DANS LE VILLAGE D'ARTISANS SUR LA ZA DES TERRES D'ECOUBLANC

Le premier bâtiment du village d'artisans a été construit en 2011, il reçoit actuellement 3 locataires :

► M. LOPEZ Philippe, gérant de l'entreprise PSL PUBLICITÉ, s'est installé en janvier 2012.

► M. LAROUCAU Cyril, gérant de l'entreprise ASSISTANCE LOCATION, s'est installé en décembre 2011.

► M. PILETTE Philippe, gérant de 3D CONNECTIQUE SYSTEMES : commerce d'achat et de vente sur Internet, par le biais du réseau Amazon s'est installé en juin 2012.

Le comité syndical souhaite poursuivre le développement d'un véritable parcours résidentiel pour les entreprises, pour cela il souhaite créer un second bâtiment afin d'accueillir de nouveaux locataires.

La livraison de ce second bâtiment est prévue fin 2013.

► ISO PRO 28

Monsieur Kazim Ozugur vient d'acquérir une parcelle de 3 100 m², dans la Zone d'activités les Terres d'Ecublanc, pour fonder un local pour son activité d'isolation extérieure. La construction devrait débuter en 2013.

► SARL LST BAT

Entreprise du bâtiment, isolation intérieure, placo, doublage, faux plafond.

Le siège social se situe à Paris, 26 rue des Rigoles, et le dépôt à Marboué, 31 avenue Aristide Briand.

Tél./fax : 09 82 55 65 28

Mail : lst_bat@yahoo.fr.

► VENTE DE CHARCUTERIE ARTISANALE ET FROMAGES

Tous les vendredis à l'espace loisirs des fontaines, face à l'aire de repos des camping-cars, de 15h à 20h vente :

- de charcuterie artisanale par la SARL LM distribution. Possibilité de livraison gratuite sur la commune en téléphonant au 06.77.06.09.91
- de fromages et épicerie fine par la SARL BORISTA

LE MULTI-ACCUEIL

LA NOUVELLE VAGUE
ouverte du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h15
accueille 24 enfants
et 18 enfants le mercredi

Directrice : Katia Cordelet

19, rue du Dr Péan
28200 MARBOUÉ

Tél : 02.37.45.06.10
Mail : lanouvellevague@orange.fr
site : <http://ccpvd.donnemain.com>



L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle compte cette année 36 enfants : Mme Bouchard enseigne en PS/MS (18 enfants) et Mme Sainsard travaille avec les MS/GS (18 enfants).

L'année dernière, grâce à l'association des parents d'élèves, les enfants ont participé à différentes sorties.

Au mois de février, les enfants de la classe des MS/GS ont travaillé sur le thème du cirque, à cette occasion ils sont allés voir le cirque MEDRANO à Châteaudun.

Comme l'an passé, chaque vendredi, un intervenant sportif vient à l'école et propose aux enfants différentes activités : athlétisme, jeux d'opposition, jeux collectifs...



Les enfants ont participé au projet « Musique à l'école », et ont ainsi réalisé la sortie de fin d'année au musée « Musique en fête » à Montoire. Les enfants sont partis à la découverte des instruments du monde.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Notre école élémentaire accueille environ 70 élèves, répartis en 3 classes : une classe de CP-CE1, une classe de CE1-CE2 et une classe de CM1-CM2.

Durant l'année scolaire 2011-2012, les élèves ont assisté à des spectacles, sont allés au cinéma ainsi qu'à la médiathèque ; les CM se sont rendus à plusieurs reprises au collège Anatole France. Les activités sportives étaient

nombreuses : piscine, roller, athlétisme, vélo, randonnée pédestre...L'année scolaire s'est achevée par une sortie au parc Astérix. L'émotion était également au rendez-vous lors du départ de Brigitte Grare, jusque-là directrice de l'école. En effet, madame Grare occupe désormais le poste de conseillère pédagogique à l'inspection de l'éducation nationale de Châteaudun.

Depuis le mois de septembre, c'est désormais Sandrine Burgaud qui est directrice de cette école. L'équipe enseignante est donc, pour l'instant, constituée de mesdames Stéphanie Petit (le lundi, jeudi et vendredi) et Eloïse Nielsen (le mardi) pour les 21 CP-CE1, de monsieur Johan Gateau pour les 21 CE1-CE2 et de madame Sandrine Burgaud pour les 25 CM1-CM2. En ce début d'année scolaire, les élèves sont allés au cinéma, à l'espace Malraux et

ont également participé à un cross dans les bois du château de Moléans.

Toutes ces manifestations sportives et culturelles viennent, bien sûr, compléter tout le travail effectué en classe.

Il est à noter que nos élèves peuvent bénéficier de toutes ces activités grâce au soutien et à la participation de la municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves.



ANIMATIONS SPORTIVES EN MILIEU RURAL : UNE SEMAINE BIEN REMPLIE POUR LES ADOS

Grâce au dispositif l'été sportif, proposé par le Conseil Général, via l'UFOLEP, près de 40 jeunes du canton âgés de 10 à 17 ans, se sont initiés à différentes disciplines pendant une semaine.

Ces activités totalement gratuites se sont déroulées tous les après-midi du 23 au 27 juillet 2012 au stade Charles Reille. Les jeunes ont pu apprécier diverses activités telles que le roller, l'escalade, le tir à l'arc, le basket, le rugby, le golf....et par chance, sous un superbe soleil.



UN SÉJOUR POUR LES 12/17 ANS ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du 9 au 19 juillet, 29 jeunes ont séjourné au camping « Phare Ouest » à proximité de la mer, à Saint-Denis d'Oléron. Organisé par la CCPVD avec la collaboration de la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir, le séjour ados a rencontré un franc succès, comme chaque année d'ailleurs.

Les jeunes ont pu s'initier au char à voile, visiter le parc ornithologique de Dolus d'Oléron, se balader en mer pour faire le tour de Fort Boyard, effectuer du kayak en mer, profiter de la fête foraine....



► ACCUEIL DE LOISIRS, TOUJOURS PLUS

Les services d'accueil proposés par la commune

* L'accueil péri-scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, à partir de 7h jusqu'à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

* Le mercredi de 7h30 à 18h30

* Toutes les vacances scolaires sauf les vacances de Noël de 7h30 à 18h30 L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants scolarisés et se déroule dans la Maison Charles Sandré.

Renseignement ou inscription :

Tél : 02.37.45.10.04

Fax : 02.37.45.86.15

mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr



► ACCUEIL DE LOISIRS D'AÔÛT

L'accueil de loisirs de Marboué organisé par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises, a ouvert ses portes du 6 au 31 août 2012.

Pour tout renseignement ou inscription pour cette année, veuillez contacter la CCPVD au 02.37.45.05.14



► **LA RUE DE L'ÉGLISE RÉNOVÉE**

La réfection de la rue de l'Eglise par un gravillonnage bicouche a été réalisée par l'entreprise VILLEDIEU FRERES.

Coût des travaux : 8 060 € HT.



► **LE RENFORCEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE EN COURS**

Les travaux de renforcement des canalisations d'eau potable sur la portion de réseau entre la RN10 et les bâches de stockage des Coudreaux sont à effectuer par la SAUR. Cela nous permettra d'assurer une meilleure pression dans l'ensemble du bourg.

Le coût des travaux s'élève à 22 331,24 € HT.

Une subvention a été accordée par le Département pour un montant de 4 466,25 €.

► **REMISE EN ÉTAT DE L'ACCOTEMENT DE LA RUE DE LA REMISE**

La réfection des trottoirs de la rue de la Remise a été réalisée par l'entreprise VILLEDIEU FRERES. Coût des travaux : 3 204 € HT.



RÉHABILITATION DU FOYER JOSEPH RENAULT



La première tranche concernant la restauration scolaire a démarré pendant les vacances de la Toussaint.

La cuisine existante a été démolie et c'est maintenant dans une cuisine provisoire, installée dans l'ancien bar, que Perrine, notre cuisinière, réchauffe provisoirement les plats provenant de la cuisine centrale de Bonneval.

La nouvelle cuisine répondra aux normes en vigueur avec séparation entre les préparations froides et chaudes ainsi qu'une plonge indépendante.

La salle de restauration sera entièrement rénovée avec la pose d'un sol souple, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'un plafond chauffant et acoustique et la mise en place d'un nouveau revêtement mural

Les sanitaires attenants à la restaura-

tion seront modifiés pour répondre aux normes handicapés.

Le montant des travaux est de 254 910 € TTC dont 63 900 € financés par le Conseil Général et 41 600 € par l'État.

Sauf imprévu, c'est dans une salle neuve que nos enfants prendront leurs repas mitonnés par Perrine après les vacances de Février.

En 2013, la deuxième tranche concernera le coin traiteur (à la place du bar) et la mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes avec un coût estimé à 150 000 € TTC.

En 2014, la tranche finale sera la plus lourde financièrement. Elle inclura la rénovation intérieure de la salle et l'ensemble des travaux d'isolation extérieure (murs, menuiseries et toiture) pour une estimation de 400 000 € TTC.

LA RUE DE L'ÉCU

L'enfouissement des réseaux électriques porté par le Syndicat Départemental d'Energie est terminé.

La SAUR a réalisé, pour le compte de la commune, le renforcement du réseau d'eau potable à l'exception de la place qui sera traitée ultérieurement. Montant des travaux AEP : 36 631 € TTC, dont 6 125 € subventionnés par le Conseil Général. Il nous reste à supprimer le réseau d'assainissement unitaire remplacé par un réseau pluvial et un réseau eaux usées séparés et la reprise complète de la voirie. M. Géraud, du cabinet Ligeris Investissements de Tours, a présenté son projet aux riverains le 30 Novembre 2012.

L'assainissement Eaux Pluviales sera constitué d'une canalisation en PVC de 600 mm de diamètre qui recueillera les eaux de voirie et celles des riverains dans des boîtes de branchement installées en limite de propriété.

Un assainissement Eaux Usées Ø 200 mm sera créé pour toutes les habitations. La voirie sera traitée de la même façon que la rue Léon Provendier, à savoir : une chaussée en béton bitumineux noir délimitée par des caniveaux et pavés, un cheminement piétonnier en sable ciment bordé de plantations et quelques indispensables places de stationnement.

La place dite « de l'écu » sera mise en valeur par un revêtement de couleur différente et un aménagement paysager.

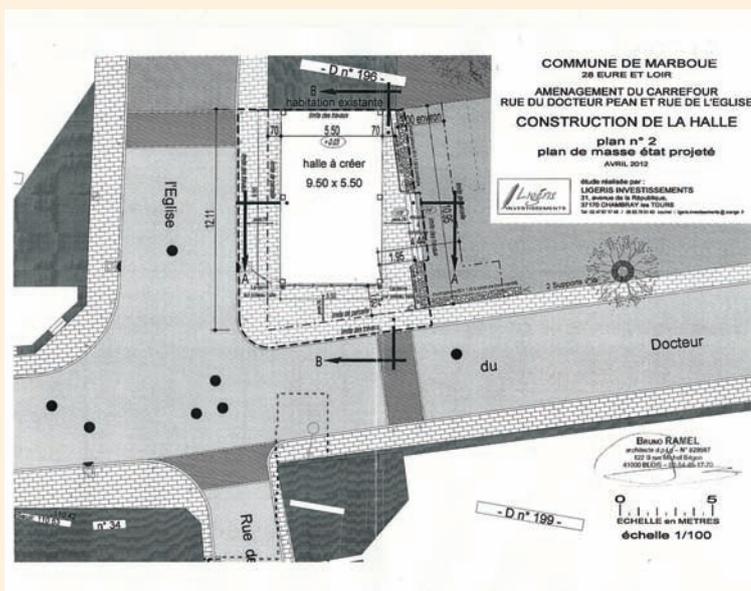
Coût estimé des travaux : 375 000 € TTC.

CONSTRUCTION DE LA HALLE EN 2013

Le permis de construire pour la construction d'une halle, au carrefour de la rue du Docteur Péan et de la rue de l'Église, déposé par le Communauté de Communes Plaines et Vallées Dunoises, a été accepté.

Ce projet se déroule en deux phases :

- **phase 1** : construction en 2013 d'une halle couverte d'environ 50 m² adossée au bâtiment existant. Ce nouveau patrimoine communal est aménagé pour accueillir des commerçants non sédentaires ;
- **phase 2** : réfection complète des voiries en limite de la halle (rue de l'Église, rue du Docteur Péan et la rue Saint Père) afin de permettre à l'issue de sécuriser définitivement le carrefour et la traversée du bourg par des aménagements qui inciteront les automobilistes à plus de prudence et d'attention. Création d'un parking de 17 places. Elle sera réalisée dans les années à venir.



L'ÉVOLUTION DU CARREFOUR A FEUX

À la demande des services de l'État et afin d'améliorer la fluidité de la circulation sur la RN10, nous avons procédé à une modification des phasages des feux tricolores.

Pour résumer :

- les feux tricolores du passage piéton de la boulangerie restent au vert en l'absence d'appui sur les boutons de demande de traversée (soyez prudent),
- les boucles magnétiques qui détectent les véhicules rue de Logron et Avenue Aristide Briand sont aux heures de pointe remplacées par un fonctionnement à cycle fixe,
- pendant les heures creuses, les durées de passage ont été réduites sur les deux voies transversales,
- la signalisation lumineuse a été renforcée sur la RN10 pour les passages piétons de la pointe et face à la route de Logron.

Ces modifications ont permis une réduction significative des files d'attente sur la RN10 sans augmenter celles des rues de Logron et Aristide Briand.

Toutefois, nous avons constaté l'apparition d'un important problème de sécurité. En effet, dans le sens Châteaudun / Chartres, le feu de la boulangerie restant au vert, les automobilistes ou routiers semblent ne plus percevoir (manque d'attention !) le feu de la Pointe et le grillent fréquemment. De même des petits futés, pour éviter de s'arrêter à ce feu, prennent par la droite, franchissent trop rapidement le stop de l'Avenue Aristide Briand et s'échappent par le feu alors au vert au détriment de la sécurité des piétons. Les services de l'État ont été saisis de cette situation.

Un regret, c'est que la commune assure, à ses seuls frais, toutes ces modifications.

DIVERS TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2012 (TTC)

DIVERS	
Un aspirateur	499,90 €
Un chariot de ménage	294,81 €
Rideaux école élémentaire	568,12 €
ÉGLISE	
Un appareil de mise en volée des cloches	1 522,51 €
PISCINE	
Gilets de sauvetages	336,75 €
Tapis pour jeux aquatiques enfants	526,73 €
ÉCOLE MATERNELLE	
Un vélo tandem	169,00 €
Un vélo version main	149,90 €
TRAVAUX TERMINÉS	
Local socio éducatif et culturel	38 437,25 €
Mobilier pour local	3 268,67 €
<i>Travaux subventionnés par le Conseil Général pour 5 782 €</i>	
Travaux de réfection rue de l'Église et rue de la Remise	13 471,74 €
<i>Travaux subventionnés par le Conseil Général pour 2 755 €</i>	
Amélioration du carrefour à feux	3 498,30 €
Canalisation eau pluviale à Anouillet (PVR)	8 078,98 €

LES POMPIERS



Les pompiers de MARBOUE, dépendant du centre de secours principal de Châteaudun, continuent leurs interventions bien que nous ne soyons plus que six en activité.

En effet, Michel Liard a fait valoir ses droits à la retraite cette année. En 2013, trois autres sapeurs feront de même. Sans nouvelle recrue, notre centre a peu de chance de perdurer. Une page se tournera.

Le capitaine Hierholtz remplace le commandant Lecoq à la tête du groupement et le lieutenant Kefelian succède au capitaine Catherinot comme chef du C.S.P.

Lors de la Sainte-Barbe, deux camarades ont été mis à l'honneur : les caporaux-chefs Ambroise (président de l'amicale) et Géray (trésorier adjoint) se sont vu remettre la médaille de vermeil pour 25 années passées parmi nous.

L'amicale, sous la présidence de Joël Ambroise, a organisé une sortie le 10 mars 2012 au cabaret « La Flambée » au Mans.

Nous remercions chaleureusement les Marbouésiens pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de la présentation du calendrier. Bonne année à tous.

A/C Seigneuret et C/C Ambroise

Les interventions en 2012

- 5 feux
- 19 secours à personnes ou blessés
- 1 accident de la voie publique
- 1 divers
- 6 heures de recyclage
- 12 manoeuvres
- 2 fuites d'eau suite au gel
- 1 formation habillage N.R.B.C.
- 1 renfort Bonneval (Tour de France)

L'ASSOCIATION CULTURELLE



THÉÂTRE

Vous avez été, une fois de plus, fidèles à nos représentations théâtrales en 2012 et l'équipe des 45 comédiens, danseurs, chanteurs et techniciens vous en remercie.

Depuis septembre nous répétons pour votre plus grand plaisir, différentes comédies, danses, chansons et le final qui vous surprendra sans aucun doute. Dès à présent notez les dates des 8 et 9 février 2013 au Foyer Joseph Renault.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Celle du 8 mai organisée par Christiane Busson et Isabelle Tisserant autour des moulins à eau de Saint Jean a réuni à peine 20 personnes en raison du temps incertain malgré la saison.

Pour celle du 14 octobre la pluie étant au rendez-vous, nous avons dû annuler mais le parcours sera proposé le 1^{er} mai 2013.

A.C.-P.G.-C.A.T.M.

La fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M. présente aux Marbouésiens ses meilleurs vœux pour 2013.

Le 8 mai, nous avons eu la joie de décorer Paul MORIN de la médaille de la croix de guerre TOE* (avec agrafe), de la médaille commémorative d'Indochine et de la médaille commémorative d'Outre Mer. Notre héros fait preuve d'une modestie qui n'a d'égale que le courage qui lui a valu ces honneurs et des citations à l'ordre du régiment.



RALLYE VÉLO

44 amoureux de la petite reine habillés de leurs gilets fluo sont partis par une belle journée sur les traces historiques des Gaulois en passant par les Bois des Cou-dreaux, St Christophe, Moléans et Conie-Molitaré. Christian LECLERC et son équipe prépareront le prochain rallye vélo qui aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2013.

JOURNÉE TERROIR

C'est toujours un grand plaisir pour notre équipe de cuisiniers de participer à cette journée en régaland chaque année un public toujours nombreux. Pour l'occasion l'exposition de nos 2 grands panneaux de photos, de nos activités, a suscité des regards très intéressés. Merci de l'intérêt que vous nous portez.

Venez nous rejoindre, contacter notre président René BERCY.

Nous nous sommes retrouvés en juin autour d'un cochon grillé à Meauce, le 15 août pour célébrer la libération de notre commune. En septembre, une deuxième manifestation avec la participation de la «39th INFANTRY TRANSPORTATION» qui en plus de participer au « devoir de mémoire » obtient avec son matériel et ses tenues d'époque toujours le même succès.

La fraternelle remercie la municipalité et les pompiers pour leur participation aux manifestations ainsi que les Marbouésiens pour l'accueil réservé aux vendeurs de calendriers.

Pour tout contact :

- M. Paul Giraud (02 37 44 96 72)
- M. Raymond Scornet (02 37 45 06 78)

* Territoire Extrême Orient

LE COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé plusieurs manifestations :

-Le 6 juin 2012: Concert à l'église «Un instant avec R. Schuman». Un spectacle de grande qualité où une soixantaine de personnes ont pu apprécier le talent des musiciens (Piano, violon, violoncelle).

- le 30 juin 2012: La Guinguette à la piscine où chaque convive a pu faire cuire sa grillade sur un barbecue géant. Une bonne centaine de personnes étaient présentes. Le bal s'est déroulé dans une ambiance conviviale sous une météo agréable.

] le 13 et 14 juillet: La Fête Nationale. Le mauvais temps ne nous a pas permis de faire la fête à l'Espace des Fontaines comme habituellement. Nous nous

LE 14 JUILLET :



Remise des prix aux enfants entrant en 6^{ème} accompagnés des sapeurs-pompiers de Marboué



Journée terroir

sommes donc tous retrouvés au Foyer Joseph Renault. Environ 200 personnes ont été servies et les danseurs ont dansé jusque tard dans la nuit.

- Le 30 septembre 2012: La Journée Terroir, avec son traditionnel videgrenier, a accueilli plus d'exposants et de visiteurs. La remise des différents prix pour le concours du meilleur pâté maison a clôturé la journée.

Pensez à noter dès maintenant les prochaines manifestations pour 2013:

- 29 juin: Guinguette
- 13/14 Juillet: Fête Nationale
- 29 septembre: Journée Terroir.

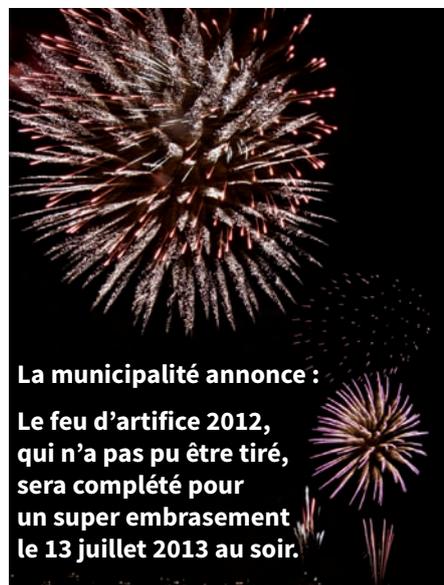
Les dates des autres manifestations vous seront communiquées ultérieurement.

LES CHAMPIONS



M. LABIA et M. SEQUEIRA : vainqueurs du lancer d'œufs.

Record battu cette année avec un score de 28 m



La municipalité annonce :

Le feu d'artifice 2012, qui n'a pas pu être tiré, sera complété pour un super embrasement le 13 juillet 2013 au soir.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



C'est une équipe de parents d'élèves bénévoles et d'institutrices, dynamique et motivée ayant pour but de favoriser la mise en place des projets pédagogiques au plan financier.

ACTIVITÉ 2011-2012

Elle a organisé :

- une vente de soupe, de gateaux et de crêpes à la journée terroir
- un marché de Noël, avec vente d'objets créés par les membres de l'association et participation des commerçants et artisans de Marboué
- un spectacle de Noël avec la visite du père Noël
- un loto en janvier
- une vente de fleurs et de légumes en mai
- une fête des enfants en juin avec une barbecue party.

Elle a participé au financement :

- des sorties pour la primaire,
 - de l'activité « piscine » pour la classe de CP (à 50%)
 - d'un atelier musique, d'un cirque pour la maternelle,
 - des sorties scolaires de fin d'année.
- Elle a également acheté des rollers pour les deux écoles et des boîtes de rangement pour ce matériel.

ACTIVITÉ 2012-2013

Prochaines manifestations :

- le loto le 26/01/2013
- la vente de fleurs et de plants potagers le 03/05/2013
- la fête d'été des enfants en juin 2013

NOS REMERCIEMENTS

Merci aux parents qui répondent présents lorsque nous les sollicitons, à nos différents partenaires (enseignants, Maire, Conseillers et employés de Mairie, Conseil Général, particuliers et artisans/commerçants) ainsi qu'aux anciens membres de l'association qui nous ont quittés cette année.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau ainsi qu'une bonne intégration au sein de nos écoles aux nouveaux élèves et leur famille.

Bonne année 2013 à toutes et tous.

LE CLUB JOSEPH RENAULT : LES SENIORS ACTIFS...

En premier lieu, au nom de tous les membres du bureau, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux pour vous et votre famille.

Notre club n'est pas un club de 3^{ème} âge comme on a tendance à le croire. En fait, nous sommes un club de seniors actifs, heureux de se retrouver et de participer à nos sorties, nos thés dansants, nos réunions des vendredis après-midi tous les 15 jours. Nous serions heureux de vous accueillir et d'écouter vos suggestions pour y ajouter des animations qui ne sont pas à notre programme. Nous les étudierons avec plaisir. Je vous rappelle qu'il n'y a pas de limite d'âge pour nous rejoindre. La cotisation est de 10 € et pour rendre compte de l'ambiance qui règne au sein du club, les 2 premières visites sont offertes avant de vous engager. Alors n'hésitez pas, venez nous y rencontrer, vous constaterez ensuite que vous attendrez nos vendredis avec plaisir.

Cette année, nous avons organisé avec succès : 5 thés dansants, 2 repas avec animation, nous sommes allés visiter les villages illuminés de l'Orne et Bagnoles de l'Orne, nous avons visité Le Sénat et le Musée Grévin puis les Jardins de la Feuilleraie suivis du Cochon Grillé.



Cette année, nous avons dû annuler plusieurs thés dansants à cause des travaux de rénovation de la salle. Nous irons à la Ferté Saint Aubin pour un repas spectacle. Puis une réservation est faite pour assister à Malraux au concert du BAGAD de LANN-BIHOUE le 14 mars 2013 à 15 h. Une autre sortie est à l'étude. Merci à vous d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes.

Laure LACATTE, présidente du club

BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE À MARBOUÉ

Le bureau de l'association **BEDM** est composé de Mesdames Anne-Marie BRACOT Présidente, Elisabeth BASSILE Trésorière, Françoise RIVIERRE Secrétaire et Cécile GUERTON Vice-présid., Monique SABATIER Trésorière Adj., Natasha SALMON Secrétaire Adj.

L'association propose des cours de :

- **Hatha-yoga** : dispensés par Mme Christiane BLANCHARD professeur diplômé de la méthode Eva Ruchpaul.
- **Gymnastique d'entretien et Step** : dispensés par Mmes Clélia BOULAY et Catherine VASSOR.
- **Gymnastique Douce** : dispensés par Delphine LEROY

Les cours sont ouverts aux personnes de tous âges désireuses de maintenir ou retrouver leur bien être.

Pour tout renseignement, téléphoner : **02 37 45 76 43** ou **02 37 45 73 87**

Nos cours ont lieu à Marboué dans le Foyer Joseph Renault ou la salle Charles SANDRE, aux horaires suivants :

• **Hatha-yoga** : mercredi de 16h30 à 17h30.

Step : lundi de 19h15 à 20h.

Gymnastique d'entretien : lundi 20h à 21h.

Gymnastique Douce : Lundi de 18h à 19h.



Des places sont encore disponibles dans chacun des cours, venez nous rejoindre en profitant de deux séances d'essai gratuites.

C'est toujours dans une ambiance conviviale que les membres de notre association se retrouvent. Nous organisons un repas champêtre chaque année avec la participation de tous. Une galette des rois a été offerte aux adhérents et leurs proches lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le Vendredi 11 Janvier 2013 à 19h, Salle Joseph Renault.

Nous remercions Monsieur le Maire de mettre gracieusement à notre disposition les salles municipales et les moyens adaptés à nos activités. Nous remercions le personnel de la mairie pour sa disponibilité.

Les membres du bureau souhaitent à toutes et tous une très bonne année 2013.

L'ATELIER PREND L'AIR

Depuis maintenant plusieurs années, notre commune accueille tous les samedis de 9 h à 12 h dans la salle Charles Sandré l'association **L'Atelier prend l'Air**.

Une dizaine de personnes des environs de Marboué, participent avec enthousiasme à cet atelier de dessin peinture animé par un professeur peintre diplômée des Beaux-Arts. Celle-ci propose de travailler sur un thème annuel renouvelé avec la technique de votre choix, que vous soyez débutant ou non. Tous les ans, à l'occasion de notre journée du terroir, **L'Atelier prend l'Air** propose son exposition annuelle et remplit ainsi complètement son but: proposer une ouverture à l'art en milieu

rural. Pour tout renseignement complémentaire, appelez:

- Brigitte Fanton d'Andon le professeur au **06 21 44 15 50**
- ou Monique Fauve la Présidente au **02 37 45 73 49**

Ou allez sur notre site, à l'adresse suivante : **latelierprendlair.org**



SOCIÉTÉ AMICALE MARBOUÉ NATATION

SAISON 2011-2012

Avec 7 nageurs et 8 nageuses l'effectif du club est resté stable pour la période de septembre 2011 à juin 2012.

Les nageurs et nageuses du club ont participé à 26 séances d'entraînement, à 8 compétitions UFOLEP Centre ainsi qu'à une compétition Départementale et une Régionale.

Après une sélection départementale, Alexandre et Jules Maroquin, Léo Marceau et Chloé Malloyer ont été sélectionnés pour les régionaux à Blois le Mardi 8 mai 2012.

Malgré une très bonne prestation et seuls les premiers de chaque nage étant sélectionnés pour les nationaux à Nîmes, les nageurs et nageuses de Marboué ne seront pas du voyage.

Les contraintes professionnelles d'Alexandre Maroquin ne lui ont pas permis de participer à ces régionaux et donc aux Nationaux ce qui d'après les résultats de ces mêmes nationaux lui aurait sans doute permis d'accéder à la deuxième place du podium en 100 m brasse.

En 2013 les régionaux auront lieu à Blois le 29 Avril et les nationaux auront lieu à Lille les 8 et 9 Juin 2013

L'interclubs de Marboué en 2013 aura lieu le dimanche 16 juin.

Le club de Marboué étant le seul inscrit du Département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de kilomètres.

La nouvelle saison 2012 2013 nous a apporté un souci supplémentaire, les chauffeurs du car n'étant plus habilités



à conduire du fait de nouvelles normes européennes depuis le 10 septembre 2012.

Il a fallu recourir à un prestataire professionnel, en l'occurrence les transports Dunois, qui, malgré un tarif très compétitif accordé par son directeur, grève notre budget. Et il nous faudra, malgré une forte augmentation des cotisations acceptées par les parents, demander des subventions supplémentaires, à la commune et à la région, si l'on veut continuer la pratique de la natation au sein de la SAMN la saison prochaine.

Cette année nous avons prévu de changer les lignes d'eau datant de 30 ans et d'acheter 25 pulls kicks pour l'entraînement, nous avons les subventions mais la priorité étant au transport, nous remettons ces achats à une éventuelle autre saison.

Septembre 2013 a vu un accroissement important du nombre de licenciés (36) 14 nageurs et 14 nageuses ce qui nous pose un petit problème pour nos deux lignes d'eau à Bonneval mais il faut faire avec !!

Catherine Malloyer et Sophie Ruault Flageol, deux nageuses et membres du bureau se sont portées volontaires pour passer l'examen de chronométreurs officiels Natation niveau B à Orléans.



SOCIÉTÉ AMICALE DE MARBOUÉ

La saison 2011 - 2012 s'est achevée avec une honorable 6^{ème} place pour les seniors, en 4^{ème} division, toujours en entente avec le club de DANGEAU. Pour la saison en cours, nous repar- tons seuls (51 licenciés) avec comme coach Gérald MONTAMAT.

Une entente avec le club de Château-dun (OCC) permet à nos vétérans de continuer à pratiquer leur sport favori.



Chez les jeunes, encadrés par Alain CHAUVEAU, une équipe U9 (jeu à 5) en départemental et une équipe U11 (jeu à 8), elle aussi en départemental en entente avec LOGRON et SAINT DENIS les PONTS.

Chez nos amis pêcheurs, statut quo, la fréquentation des ballastières est en baisse du fait de l'impossibilité pour les carpistes de garer leur véhicule auprès d'eux. Une seule ballastière est utilisable (la petite). Un rempoissonnement est prévu en cette fin d'année. L'entretien et la surveillance sont assurés par Alain CHAUVEAU et Sébastien LAURENT. Vente de cartes au Bar Tabac/Épicerie «LE GALLIA», Avenue du 15 Août 1944, MARBOUÉ.

Les pétanqueurs seniors, bien que non licenciés au club, représentent celui ci dans les concours amicaux disputés durant l'année entière

Si vous voulez nous rejoindre, contactez :

- Alain CHAUVEAU, Président, au : 06.67.51.48.70
- Lydie LATOUCHE, Trésorière, au : 06.31.76.99.93
- Gilles PIEDALLU, secrétaire, au : 06.21.16.85.08

Concours de photos 2012/2013



PHILIPPE NERRIÈRE



CLOTHILDE BESNARD



MICHEL MATEL



LUDOVIC LABIA

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REMETTRE VOS CLICHÉS, VOS CRÉATIONS...

Le concours des plus belles photos, dessins ou peintures (environnement, patrimoine, manifestations....de Marboué) est toujours ouvert.

Faute de ne pas avoir assez d'œuvres, le jury ne peut malheureusement pas délibérer.

Nous vous rappelons que ce concours est ouvert à tous. Les dessins et les peintures sont à déposer aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou de la Mairie. Dans la mesure du possible, veuillez nous transmettre les photos sur support numérique par mail (mairie-de-marboue@wanadoo.fr) ou par courrier postal au 11 rue du Docteur Péan 28200 MARBOUÉ.

Vous trouverez ci-dessus une sélection des premières photos reçues.

